

Journée technique RTMA

Prise de compétence GEMAPI et réorganisation territoriale

Exemple de la communauté d'agglomération du Cotentin

29 juin 2017

SOMMAIRE

- 1. Présentation du territoire et état des lieux de la compétence en 2017**
- 2. Organisation GEMAPI : grands principes**



1. Présentation du territoire et état des lieux de la compétence en 2017

Présentation du territoire : la CAC

La communauté d'agglomération du Cotentin



Créée au 1^{er} janvier 2017

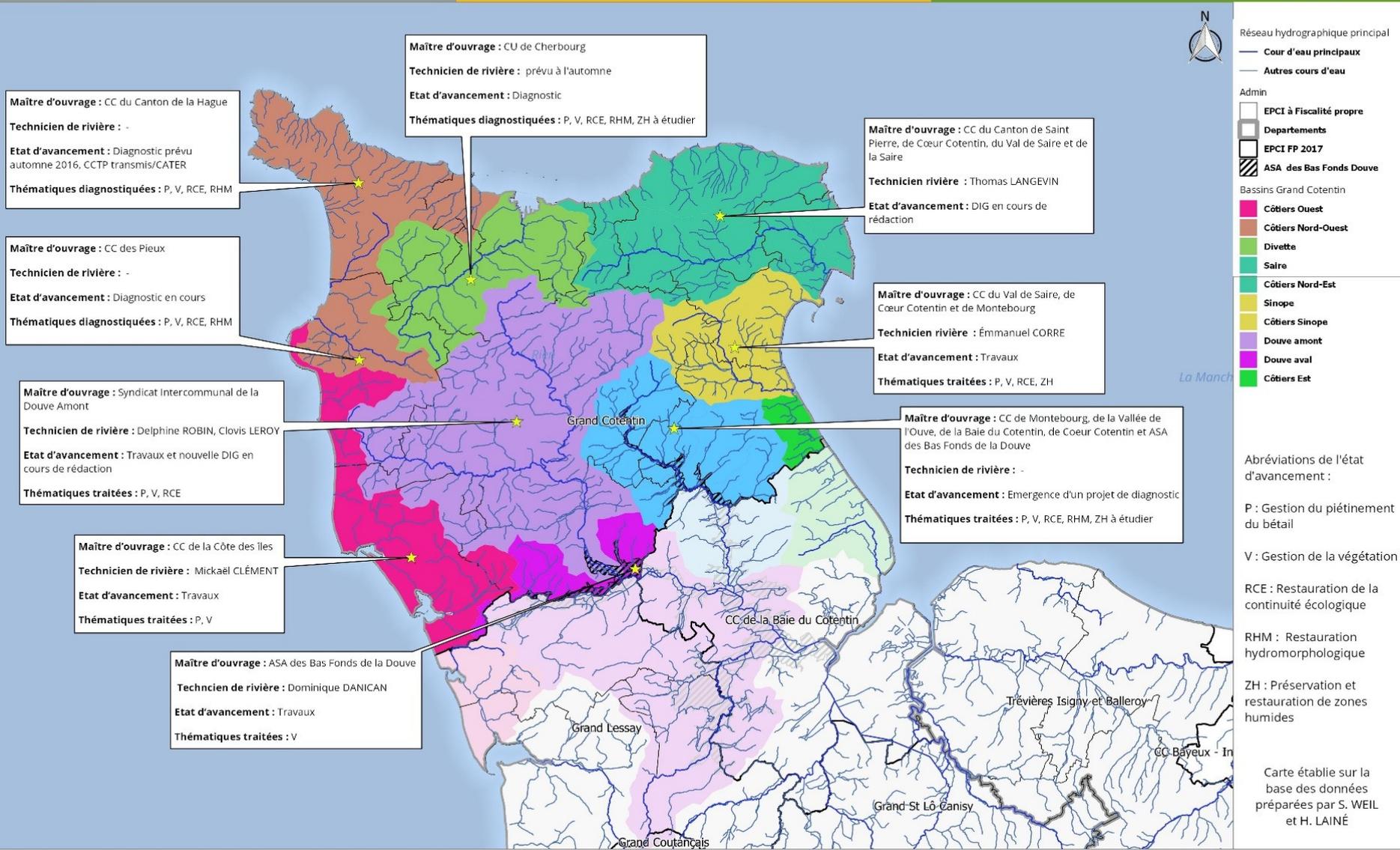
Issue de la fusion de 9 EPCI et 2 communes nouvelles

150 communes

182 000 habitants

900 agents

Présentation du territoire : les cours d'eau



Maître d'ouvrage : CC du Canton de la Hague
Technicien de rivière : -
Etat d'avancement : Diagnostic prévu automne 2016, CCTP transmis/CATER
Thématiques diagnostiquées : P, V, RCE, RHM

Maître d'ouvrage : CU de Cherbourg
Technicien de rivière : prévu à l'automne
Etat d'avancement : Diagnostic
Thématiques diagnostiquées : P, V, RCE, RHM, ZH à étudier

Maître d'ouvrage : CC du Canton de Saint Pierre, de Cœur Cotentin, du Val de Saire et de la Saire
Technicien rivière : Thomas LANGEVIN
Etat d'avancement : DIG en cours de rédaction

Maître d'ouvrage : CC des Pieux
Technicien de rivière : -
Etat d'avancement : Diagnostic en cours
Thématiques diagnostiquées : P, V, RCE, RHM

Maître d'ouvrage : CC du Val de Saire, de Cœur Cotentin et de Montebourg
Technicien rivière : Emmanuel CORRE
Etat d'avancement : Travaux
Thématiques traitées : P, V, RCE, ZH

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de la Douve Amont
Technicien de rivière : Delphine ROBIN, Clovis LEROY
Etat d'avancement : Travaux et nouvelle DIG en cours de rédaction
Thématiques traitées : P, V, RCE

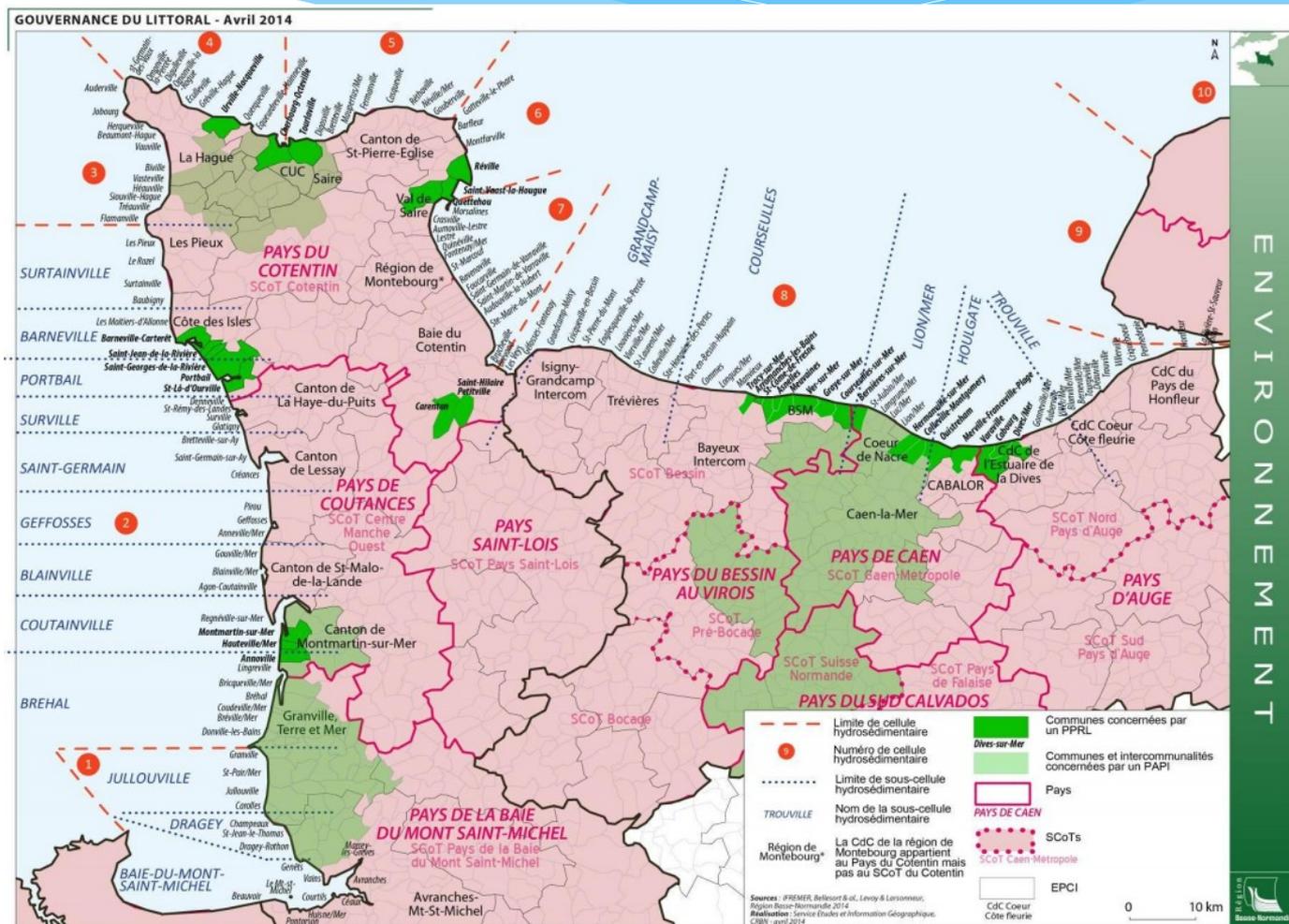
Maître d'ouvrage : CC de Montebourg, de la Vallée de l'Ouve, de la Baie du Cotentin, de Cœur Cotentin et ASA des Bas Fonds de la Douve
Technicien de rivière : -
Etat d'avancement : Emergence d'un projet de diagnostic
Thématiques traitées : P, V, RCE, RHM, ZH à étudier

Maître d'ouvrage : CC de la Côte des îles
Technicien de rivière : Mickaël CLÉMENT
Etat d'avancement : Travaux
Thématiques traitées : P, V

Maître d'ouvrage : ASA des Bas Fonds de la Douve
Technicien de rivière : Dominique DANICAN
Etat d'avancement : Travaux
Thématiques traitées : V

Présentation du territoire : cellules hydrosédimentaires

6 cellules hydrosédimentaires dont 2 pour partie



ENVIRONNEMENT



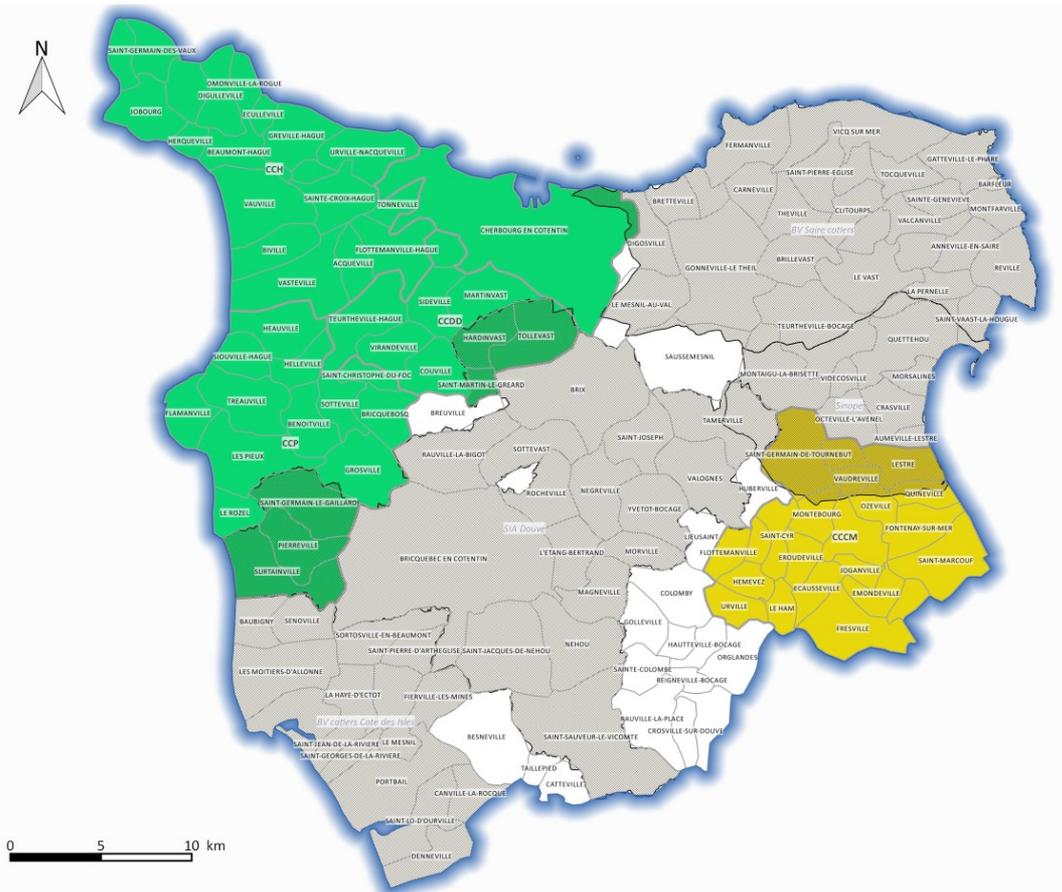
Etat des lieux de la compétence en 2017 : Qui l'exerce ?

La compétence GEMAPI en 2016

La **CAC** pour les anciens EPCI en fonction des compétences exercées en 2016

6 techniciens rivières
2 techniciens littoral

- Légende
- Etat de la prise de compétence GEMAPI
 - étude
 - GEMAPI prise par anticipation
 - Exercice de la compétence milieux aquatiques

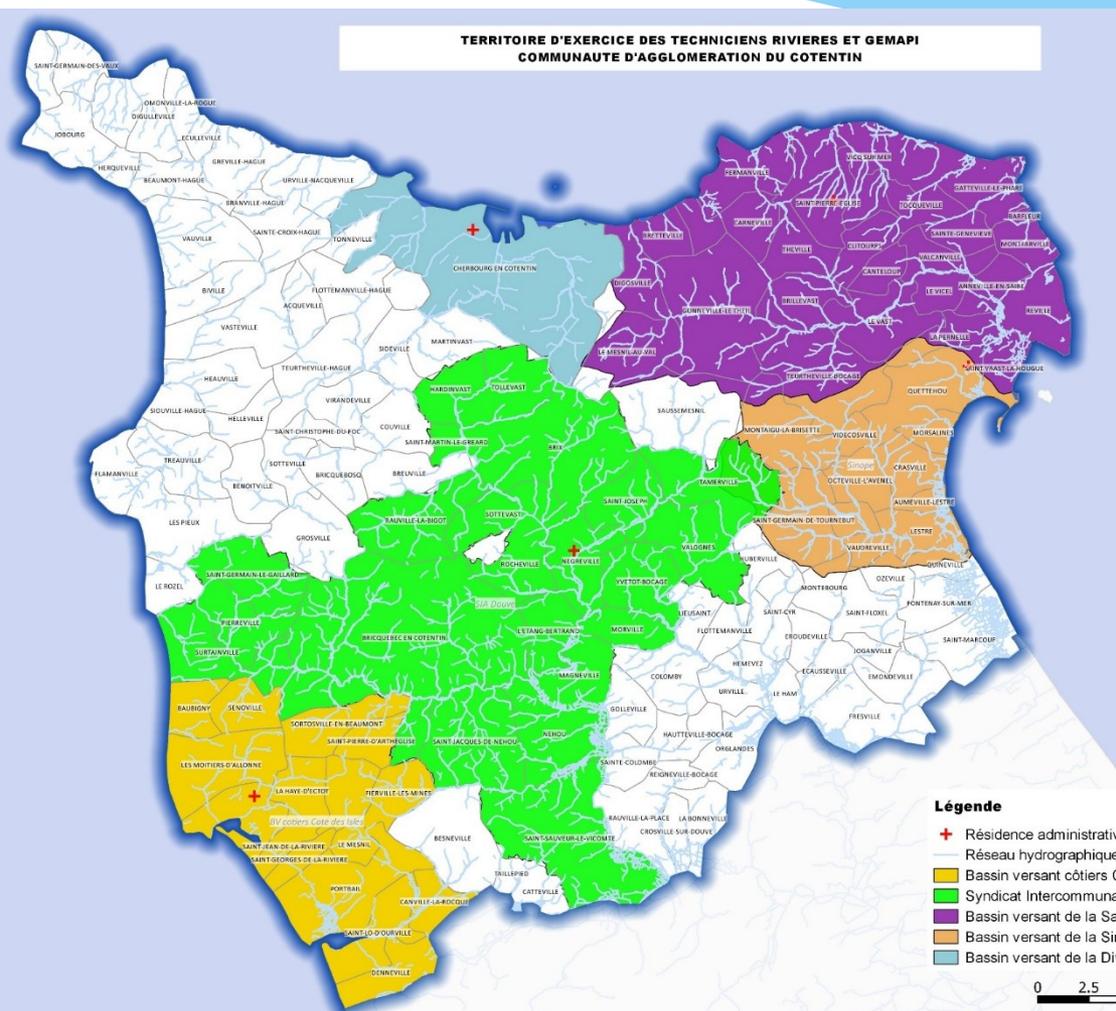


Etat des lieux de la compétence en 2017 : Qui l'exerce ?

Autres intervenants :

- Syndicat intercommunal de la Douve Amont
- Associations Syndicales Autorisées (12 dont 7 de défense contre la mer)
- Les services de l'état (ex : travaux maritimes)
- Les communes (ex : Cherbourg)
- Propriétaires riverains
- Symel pour le compte du conservatoire du littoral
- ??? des digues orphelines...

Etat des lieux de la compétence en 2017 : Programme de restauration cour d'eau



4 programmes : côtiers Côte des Isles,
Douve Amont, Sinope, la Saire

1 projet de DIG : Douve Amont

1 étude de diagnostic en cours : BV des
Pieux

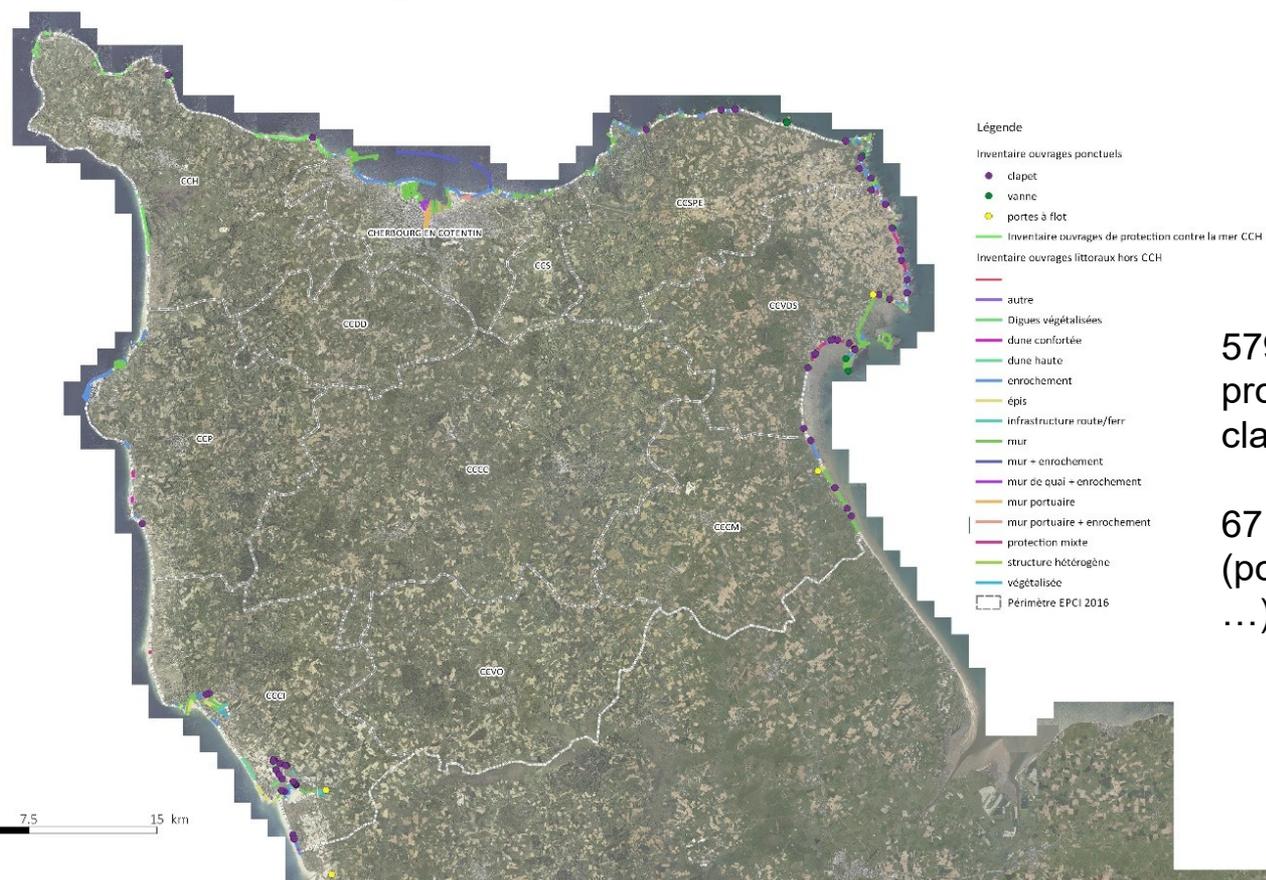
2 projets d'étude de diagnostic : le
Merderet et BV de la Hague

1 diagnostic à mettre à jour : BV de la
Divette

->Territoire entièrement couvert d'ici 2020

Etat des lieux de la compétence en 2017 : Ouvrages à la mer

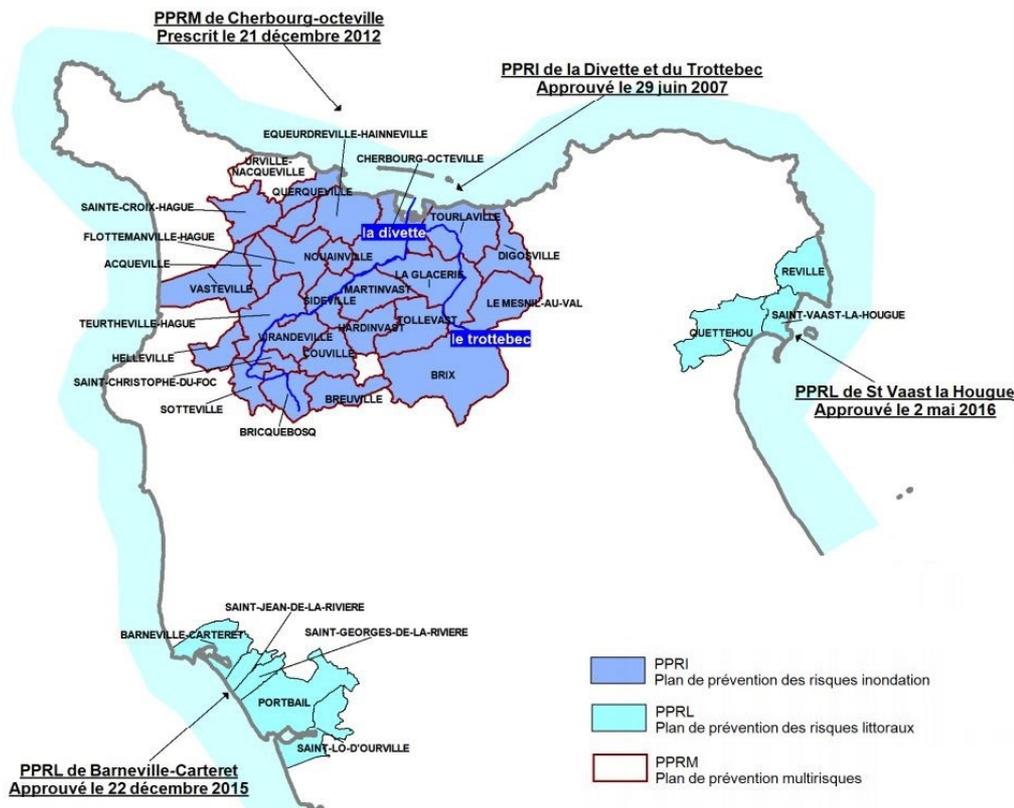
Ouvrages littoraux sur le territoire de la future EPCI du Cotentin



579 ouvrages linéaires de protection contre la mer, dont 4 classés (B)

67 ouvrages hydrauliques (portes à flot, vannes, clapets, ...)

Etat des lieux de la compétence en 2017 : Plan de prévention des Risques



2 PPRL

1 PPRI

1 PPRM en cours

1 TRI (Territoire à Risque
important Inondation)
région cherbourgeoise



2. Organisation GEMAPI : grands principes

Organisation GEMAPI : grands principes

Un service : 9 agents, 1 VP, 1 commission d'élus



Rattaché à la Direction du Cycle de l'EAU :

- Vision globale
- Gestion périmètre captage
- Gestion des astreintes (surveillance)
- Gestion du pluvial

...

1ères réunions de travail en vue de préparer la prise de compétence

Missions de la GEMAPI

Art. L. 211-7 du code de l'Environnement

1° Aménagement d'un bassin ou d'une portion de bassin hydrographique

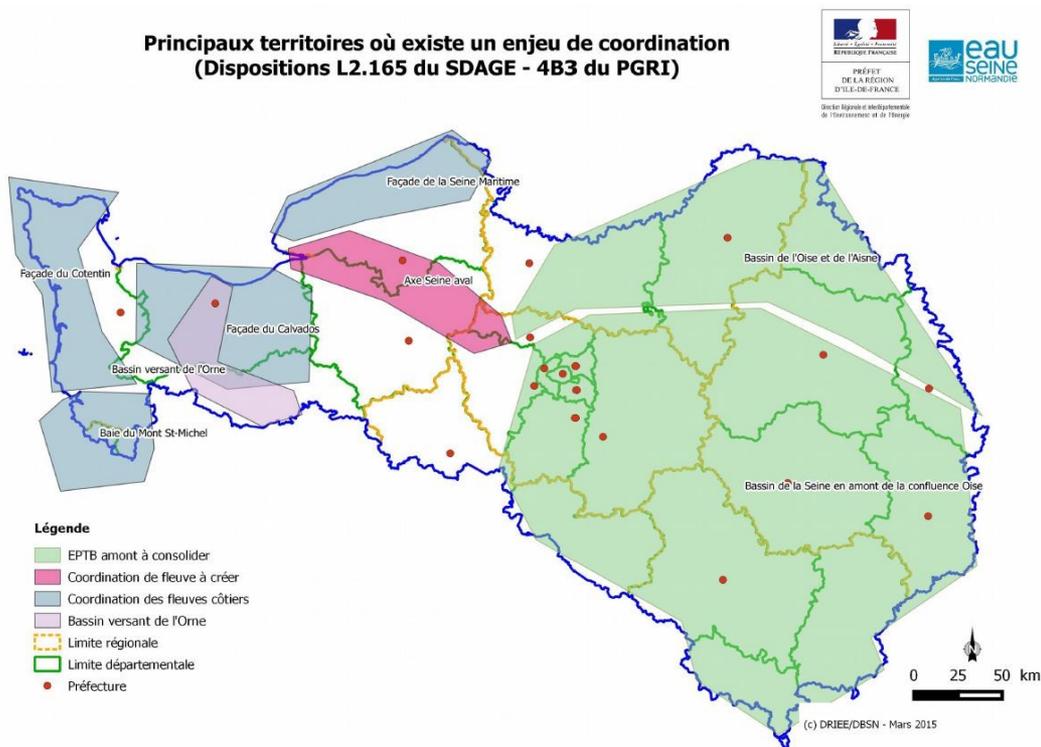
2° Entretien et Aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

5° Défense contre les inondations et contre la mer

8° Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

Organisation GEMAPI : grands principes

Cohérence territoriale sans transfert de compétence



Echelles d'intervention pertinentes (BV, cellule hydro sédimentaire) qui dépassent le périmètre de la CA.

Cohérence assurée par :

- Convention : BV du Merderet, cellules hydro sédimentaires 2 et 7
- SAGE : Douve Taute et Côtiers Ouest Cotentin

Organisation GEMAPI : grands principes

Non séparation GEMA et PI

Techniciens rivières délocalisés mais non isolés : binôme avec chacun leur propre territoire + réunion équipe hebdomadaire

Priorisation des actions dans une logique d'efficacité et de maîtrise budgétaire :

- Elaboration d'une feuille de route précisant les contours de la compétence et les priorités
- Etude gestion du littoral

Harmonisation des pratiques : Marchés publics, convention tri partite,...

Conventionnement avec les ASA

Pas de taxe GEMAPI en 2018